

Nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur suite à cette citation :

« Jeune officier observateur de réserve de grande valeur, ardent, enthousiaste et courageux. S'était signalé dès son arrivée à l'EALA 15/72, en mars 1958 par ses qualités de combattant. N'avait cessé depuis, d'affirmer sa maîtrise et sa bravoure au cours de nombreuses missions qui lui valurent d'être proposé pour une citation à l'ordre de la brigade aérienne. A été grièvement blessé, le 11 août 1958, au cours d'une mission aérienne d'appui feu, dans la région de Paul-Cazelles et est décédé des suites de ses blessures, le 12 août 1958. Totalisait 105 missions de maintien de l'ordre en 249 heures 30 de vol dont 32 missions effectuées en 74 heures 30 depuis la dernière proposition de citation⁵. »

Croix de la valeur militaire attribuée suite à cette citation :

« Officier de réserve, observateur de valeur, qui a fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un sang froid dignes d'éloges.

S'est particulièrement distingué :

- le 2 avril 1958, en effectuant deux missions d'appui-feu dans le secteur de Champlain, guidant son pilote sur une bande rebelle qui laissa 20 tués sur le terrain.
- le 25 avril 1958, en observant près de 10 heures les mouvements rebelles sur le Kef Hakdar. La précision de ses indications a contribué, malgré une violente D.C.A., à l'anéantissement de la bande.
- Le 24 juillet 1958, dans le djebel Daia, en identifiant un groupe adverse sur lequel il guida son pilote. Malgré la D.C.A. qui toucha son avion, la précision de ses renseignements permit de mettre 91 rebelles hors de combat.
- Totalise, au 11 août 1958, 105 missions au titre du maintien de l'ordre en 249 h 20 de vol. »



⁵ Armée de l'air, division archives collectives-chancellerie.